

## Délimitation parcellaire de l'appellation d'origine « CÔTE DE PROVENCE »

Lors de la séance du 15/11/2018, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) a approuvé la délimitation parcellaire de l'appellation d'origine « CÔTE DE PROVENCE ».

Le lien suivant vous permet de consulter le tracé définitif de l'aire parcellaire : <http://carto.sig-inao.fr>

Les plans sont également consultables à l'accueil de la mairie.

Pour toute demande plus ciblée, vous êtes invités à vous rapprocher de l'INAO

[INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr](mailto:INAO-LAVALETTEDUVAR@inao.gouv.fr) ou à s'adresser directement au Bureau des Données Cartographiques de l'INAO : [inao-bddc@inao.gouv.fr](mailto:inao-bddc@inao.gouv.fr)

